

# Accompagner les PME vers l'Industrie du Futur

## ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE TRANSFORMATION\*

Préparez votre futur sur mesure !

\*Version avril 2021. Annule et remplace toute version précédente

Traduisez votre stratégie industrielle en plan d'actions personnalisé pour franchir un cap vers l'Industrie du Futur et garantir votre compétitivité.

### Pour quoi ?

- ☑ Augmenter votre rentabilité
- ☑ Maîtriser vos flux
- ☑ Améliorer votre réponse aux attentes des marchés que vous adressez
- ☑ Développer le capital humain de votre entreprise
- ☑ Intégrer de nouvelles technologies
- ☑ Augmenter l'attractivité de votre société
- ☑ Développer l'ingénierie intégrée client
- ☑ Interroger votre modèle de développement

### Comment ?

#### Module de 7 jours

- ☑ Identification des enjeux clés pour le développement de votre entreprise
- ☑ Accompagnement dans le choix des briques de transformation (numérique, technologique ou organisationnelle) les plus propices à répondre à vos besoins
- ☑ Co-construction du plan d'actions pour la mise en œuvre opérationnelle de cette transformation

## 4 phases principales

1. Connaître l'entreprise, son activité, ses métiers, son positionnement dans la chaîne de valeur, sa stratégie, etc.
2. Définir les principaux enjeux de développement, identifier et hiérarchiser les briques de transformation permettant de les atteindre
3. Approfondir les briques de transformation retenues : apports attendus, démarche de mise en œuvre, planning, accompagnements techniques possibles, analyse des dispositifs régionaux permettant un accompagnement financier pour le déploiement des solutions, etc.
4. Elaborer avec l'entreprise la feuille de route de transformation

## Intervention d'un binôme de consultants aux compétences complémentaires

s'appuyant sur les connaissances d'experts thématiques

- ☑ Un consultant en maturité industrielle orienté stratégique PME
- ☑ Un architecte en brique de transformation orienté mise en œuvre opérationnelle de solutions

## Pour qui ?

350 PME et ETI de BFC et répondant aux critères de minimis\*.

\* Soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).



*Souhaitant une transformation en profondeur de notre site de production, la feuille de route proposée correspondait tout à fait à cet objectif ! Elle a permis de définir les principaux enjeux de notre entreprise et d'établir un plan d'action concret assorti d'un planning sur des sujets tels que le pilotage de production, la capitalisation des savoir-faire, le Lean ou bien l'optimisation de la chaîne numérique et d'autres encore plus technologiques à terme !*

**GROUPE BORDET**

## Modalités

Reste à charge pour l'entreprise: 30% du coût de l'intervention directe, soit 2 500 € HT.

## Contacts

Prendre contact avec un correspondant de proximité, relais du plan Industrie du Futur. Voir la fiche contacts.

Le CETIM, s'est associé à l'ARACT Bourgogne-Franche-Comté, Bpifrance, CAP'TRONIC, La Chambre de commerce et d'industrie de la région Bourgogne-Franche-Comté, CTI IPC, FIBOIS BFC, NICEPHORE CITE, NUCLEAR VALLEY, NUMERICA, POLYMERIS, le Pôle des Microtechniques, ROBOTICS VALLEY, l'UIMM Bourgogne-Franche-Comté et VITAGORA pour répondre à l'appel à projet de la Région et proposer un ensemble d'accompagnements permettant la transformation de l'entreprise dans le cadre de l'Industrie du Futur.

Module financé par

